

COMMISSION DE GESTION 2020  
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION  
INFRASTRUCTURES ET GESTION URBAINE  
(INF)

---

**Objet : GESTION 2020**

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner la Direction Infrastructures et gestion urbaine, composée de MM. Marc TISSOT, membre, et Nicolas HEREDIA, président-rapporteur, remercie chaleureusement M. Jean-Jacques AUBERT, Municipal, ainsi que tout le personnel rencontré pour leur précieuse collaboration et leurs explications complètes lors de chaque visite et échange.

## **1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS**

La sous-commission chargée d'examiner la gestion de la Direction Infrastructures et gestion urbaine a participé à trois séances :

**- vendredi 19 mars 2021, 14 h – 17 h, Riond-Bosson 14**

Première rencontre avec MM. Jean-Jacques AUBERT, Municipal et Alain JACCARD, chef de service. Explications et échanges au sujet des volets Services généraux, Services techniques et Services industriels du rapport de gestion. Visite des locaux situés à Riond-Bosson 14 ;

**- vendredi 26 mars 2021, 14 h 15 – 17 h 30, Riond-Bosson 14 et source du Morand, Montricher**

Deuxième rencontre avec MM. Jean-Jacques AUBERT, Municipal et Alain JACCARD, chef de service. Explications et échanges au sujet du volet Propreté urbaine du rapport de gestion. Visite très instructive de la source du Morand, des pompes et des réservoirs à Montricher.

**- vendredi 16 avril 2021, 14 h – 17 h 30, Riond-Bosson 3, 9 et 14, cimetière, établissement horticole et la capitainerie**

Dernière rencontre avec MM. Jean-Jacques AUBERT et Alain JACCARD, chef de service. Explications et échanges au sujet du volet Parcs et promenades du rapport de gestion. Visite des locaux de Riond-Bosson 3 et 9 ainsi que du cimetière, de l'établissement horticole de la Ville et de la capitainerie.

## **2. INTRODUCTION**

La Direction Infrastructures et gestion urbaine est une vaste direction qui s'occupe de tâches essentielles mais souvent insoupçonnées de la vie quotidienne de notre commune. L'eau potable, les eaux usées, les routes, l'électricité, le gaz, la collecte des déchets ou encore l'entretien des parcs, les préoccupations de cette direction sont nombreuses. La principale étant que les citoyennes et citoyens de Morges ne se posent pas de question quand ils boivent l'eau du robinet, se chauffent au gaz, allument leur télévision ou encore quand ils jettent leurs poubelles.

Les visites et les échanges, qui ont eu lieu dans le cadre de ce présent rapport, ont permis à la sous-commission de prendre acte de la bonne gestion de la direction mais surtout de l'importance de ce dernier dans notre vie quotidienne. Cette direction a également la particularité de détenir de nombreuses clés pour la réussite de la transition énergétique de Morges au regard des défis socio-environnementaux qui attendent notre Ville. La réponse au dérèglement climatique ne sera pas satisfaisante sans une proactivité intense et une capacité d'innovation et d'anticipation aiguë de cette direction. Son suivi est dès lors très important. Voici ce que nous pouvons en dire pour l'année 2020.

### 3. SERVICES GÉNÉRAUX

Les Services généraux (SG) sont la porte d'entrée de la direction. Ils servent d'interface avec la population en l'orientant vers les services pertinents pour répondre aux sollicitations ou en relayant ces dernières. Les SG sont ainsi indispensables au bon fonctionnement logistique de la Direction Infrastructures et gestion urbaine puisqu'ils garantissent une coordination transversale précieuse entre les services.

Le COVID-19 a obligé le personnel à alterner télétravail et bureau (cette logique se poursuit également en 2021). Ceci avait pour but de garantir une présence continue à Riond-Bosson 14 afin de pouvoir répondre aux questions de la population tout au long de la semaine. La pandémie et les semi-confinements qui en découlèrent ont également eu pour conséquence une communication spécifique de la part de la direction. En effet, tout un affichage particulier a dû être créé afin d'informer la population de la fermeture ou des restrictions d'accès à toute une série de lieux publics, places de jeux, déchetterie, parcs, etc. Un marketing qui a porté ses fruits puisque la population a très largement suivi les règles et qu'il n'y a pas eu d'incompréhensions flagrantes.

### 4. SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques (ST) ont été particulièrement actifs en 2020. Les aménagements de surface et en sous-sol ont ainsi occupé les ST aux quatre coins de la Ville (Gare-Sud, Dr-Yersin, Warnery, Marcelin, Églantine, etc.).

À ce sujet, une carte très explicite nous a été présentée concernant la planification de l'entretien du réseau routier morgien. Un code couleur est appliqué afin de bien visualiser l'état de tous les tronçons routiers et ainsi planifier de manière optimale leurs réfections. Ces travaux sont très souvent sujets au mécontentement de la population à cause des désagréments occasionnés. Pourtant, pour garantir un réseau routier de qualité sur le long terme, il est nécessaire d'effectuer des investissements constants. Étant donné qu'il n'est évidemment pas possible de bloquer la ville entière pendant plusieurs mois afin de renouveler toutes les routes d'un coup, l'échelonnement des travaux est donc indispensable. Dans cette optique, un taux de renouvellement est d'ailleurs fixé comme objectif annuel que ce soit pour le bitume mais aussi pour les conduites de gaz, d'eau potable ou encore d'eaux usées. Cette planification permet une coordination inter-services (ex. remplacement d'une canalisation), inter-directions (ex. projets Urbanisme, constructions et mobilité) mais également avec les partenaires externes (ex. privés) de la Ville afin d'optimiser les coûts et de limiter au maximum les nuisances pour la population. Ainsi, par exemple si des travaux ont lieu ou sont nécessaires en surface, la direction Infrastructures et gestion urbaine veille à ce que ce soit également l'occasion d'un renouvellement des infrastructures en sous-sol si besoin.

Les chantiers n'ont globalement pas été impactés par le COVID-19 et les mesures de protection du personnel. Certains ont quand même dû être momentanément arrêtés et le redémarrage s'est effectué plus lentement qu'en temps normal mais les conséquences en terme de respect des délais sont marginales.

### 5. SERVICES INDUSTRIELS

Les Services industriels (SI) sont un service très ancien mais ce sont surtout un service clé dans le cadre du dérèglement climatique et de la transition énergétique. En effet, en s'occupant, entre autres, de l'approvisionnement en eau potable, de la distribution du gaz, de l'aquathermie et de l'électricité, les SI sont un des principaux acteurs du changement du mode consommation de Morges en tant que collectivité publique pour réduire son impact sur l'environnement. Le challenge est immense mais les SI morgiens ont jusqu'à présent fait preuve d'une capacité d'anticipation et d'innovation surprenante et les projets, en cours de réalisation, présentés ci-après semblent confirmer leur excellente vision.

#### *Eau potable*

La nappe phréatique du Morand, source de l'eau potable morgienne, se porte très bien. Grâce à un suivi régulier et à des analyses très fines, la qualité de l'eau est toujours excellente. En effet, le taux de nitrate est actuellement bas et le chlorothalonil n'est pas un problème, contrairement à d'autres régions de notre pays. Cette excellente qualité chimique de l'eau a également comme origine un travail d'anticipation et de discussions actives menés par la Commune. En effet, l'utilisation de certains produits phytosanitaires, en l'occurrence le nitrate, sur les parcelles agricoles situées aux abords des cours d'eau a été interdite, il y a une vingtaine d'années, car des résidus trop élevés de ces substances se retrouvaient dans l'eau potable. Cette interdiction s'est accompagnée d'une indemnisation, financée en grande partie par la Confédération, des paysans qui ne pouvaient plus exploiter leurs parcelles comme avant. Une rencontre entre la Ville et les

agriculteurs est d'ailleurs organisée chaque année afin d'être à l'écoute de leurs besoins/attentes et ainsi maintenir de bonnes relations indispensables au bon vivre-ensemble entre milieux urbains ruraux.

En plus des substances chimiques, il y a également les résidus des produits cosmétiques dont les effets sur la qualité de l'eau, contrairement aux premières, ne sont pas très connus. À ce sujet, un fonds de recherche intercommunal existe afin de combler ces lacunes. La Ville se doit de rester attentive aux résultats de cette étude afin d'anticiper les enjeux de pollution de l'eau de demain.

Avec l'augmentation de la population mais également celle de la potentialité d'un accident, une diversification de l'approvisionnement en eau afin de sécuriser ce dernier est devenue un impératif. En plus de la source du Morand, Morges pourra également s'approvisionner auprès de la Commune de Saint-Sulpice dès 2023-2024. En effet, la Ville est partenaire de la rénovation de son usine de pompage d'eau du lac. Ce partenariat permettra à Morges d'obtenir de l'eau à bas prix, d'avoir la garantie d'être approvisionnée en toute situation et ainsi d'avoir une alternative viable en cas de période d'étiage particulièrement longue du Morand.

### *Aquathermie*

Les travaux ont été retardés à cause de la pandémie mais la mise en service devrait avoir lieu ce printemps. Cette infrastructure a pour ambition principale de fournir du chauffage à distance pour le nouveau quartier de la Gare. Mais elle ne compte pas s'arrêter là puisque le but est également de trouver de nouveaux clients (entreprises, propriétaires d'immeuble) intéressés par cette nouvelle manière de chauffer les bâtiments. Par exemple, la direction a ciblé le quartier entre Beausobre et l'Hôpital car il possède une densification intéressante pour rendre le raccordement à l'aquathermie viable. À cet effet, un questionnaire a été transmis aux propriétaires de cette zone d'habitation afin de sonder leur intérêt pour ce projet. Les retours ont été globalement positifs. Des contacts sont en train d'être établis par la Ville avec les personnes intéressées pour pouvoir les informer au mieux au sujet des démarches administratives à entreprendre ainsi qu'aux différentes subventions auxquelles elles ont le droit. À terme, cette infrastructure d'aquathermie a pour ambition de remplacer petit-à-petit le gaz et ses rentrées financières importantes (cf. point suivant). La Ville a donc tout intérêt à continuer à être proactive afin d'informer et de convaincre des clients potentiels de se raccorder au réseau d'aquathermie, évidemment dans des quartiers de Morges où cela est possible en terme d'infrastructures et rentable économiquement. Nous le répétons mais les enjeux de transition énergétique sont immenses. Le rôle de la collectivité est donc essentiel pour guider et informer les propriétaires au sujet de cette alternative durable et plus écologique afin que cela ne se résume pas à quelques actions individuelles isolées et marginales. La logique est similaire au sujet de l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments afin de tendre vers une meilleure efficacité énergétique.

Ce système de pompage d'eau du lac a également comme avantage de permettre l'arrosage à l'eau grise des différents parcs et terrains verts (Vertou, Parc de l'Indépendance, Parc des Sports) de la Ville. La prochaine zone végétalisée à pouvoir bientôt bénéficier de cet arrosage devrait être le complexe de Beausobre.

### *Gaz*

La Ville de Morges dégage un bénéfice substantiel de la vente de gaz naturel à ses clients. En effet, cela représente environ 5 points d'impôt, soit approximativement CHF 3.5 millions. Il est ainsi aisé de comprendre que le remplacement du chauffage au gaz ne se produira pas d'un coup. Le bénéfice tiré de la vente de gaz peut être d'ailleurs alloué à d'autres projets comme, par exemple, celui de la transition énergétique via la création des infrastructures permettant l'aquathermie.

Le taux de biogaz, c'est-à-dire issu de la méthanisation des déchets compostables de la population, dans le gaz vendu aux Morgien-nes est en constante augmentation. À terme, cela devrait largement excéder les 10 %. Ceci nous offre un exemple concret de valorisation des déchets et de l'importance du tri de ces derniers.

Les fuites de gaz sont quant à elles minimales (~1.45 %) par rapport aux autres villes suisses de taille comparable (14-15 %). Un constat ravissant du point de vue de l'efficacité énergétique.

### *Électricité*

La mise en œuvre du Plan lumière se poursuit. La suppression des sources énergivores et des ampoules à mercure a eu pour conséquence une baisse drastique de la consommation d'électricité (env. 5 fois moins). Cette chute, au-delà des espérances selon les termes de la Direction Infrastructures et gestion urbaine, a également signifié une baisse du budget alloué à l'éclairage public alors même que le réseau s'est agrandi. Le constat est donc sans appel à ce stade, le Plan lumière est une réussite énergétique, environnementale

et économique.

Ce plan inclut aussi la gestion de l'éclairage public à distance via le système *City Touch*. Cette technologie permet de diminuer la pollution lumineuse en abaissant la luminosité ou simplement en éteignant les endroits peu ou pas fréquentés la nuit. Ce système a également l'avantage d'offrir une gamme assez large en termes de chaleur de la lumière (froide-chaude).

La difficulté de cet éclairage intelligent réside dans un subtil équilibre entre bénéfique financier et écologique et la garantie d'un sentiment de sécurité chez la population. Tout en restant attentif à cette problématique et au regard des résultats actuels du Plan lumière, la logique d'un éclairage public ciblé et géré à distance doit donc, à notre sens, être poursuivie.

## 6. PROPRETÉ URBAINE

Le service Propreté urbaine accomplit un important travail quotidien qui est très précieux. En effet, ce service contribue chaque jour à soigner l'image de la Ville. Si les Morgiennes et les Morgiens, les habitant-es de la région et les touristes profitent avec grand plaisir de notre magnifique bord du lac, c'est grâce aux 27 personnes qui s'occupent du nettoyage de la Ville. La propreté de l'espace public a la vertu de prévenir la saleté via un mécanisme de cercle vertueux. En effet, au contraire d'un espace jonché de déchets où les passants se dédouaneraient assez vite d'avoir laissé traîner leurs ordures, les gens sont mis face à leur responsabilité de garder l'endroit aussi propre à leur départ qu'à leur arrivée. Pour garantir cette propreté, 5 personnes sont donc affectées la semaine (3 le week-end) uniquement pour le nettoyage de l'espace public.

Malheureusement, il existe encore des personnes avec des comportements problématiques liés à leurs déchets. Certains écopoints, surtout celui de la Grosse-Pierre (cf. vœu N°1 - 2019), font régulièrement office de dépotoir pour des gens mal intentionnés tandis que certains fêtards ne se gênent pas de laisser une trace de leur passage bien arrosé tout au long du lac en fin de semaine. Néanmoins, la grande majorité des Morgiens et des Morgiennes ainsi que des visiteurs se montrent très respectueux des normes de tri. La tendance notable au sein des nouvelles générations est d'ailleurs à une plus grande prise de conscience de l'impact environnemental des déchets et de leur élimination. Gageons que cette nouvelle vision s'amplifiera à long terme tout en gardant à l'esprit qu'il y aura toujours des personnes avec de mauvaises intentions.

Ces dernières ne sont d'ailleurs pas essentiellement mal intentionnées, il y a également des gens mal informés. C'est pour cette raison que le service Propreté urbaine s'emploie en premier lieu au nettoyage puis à l'information aux utilisatrices et utilisateurs avant de sanctionner les infractions. Le feuillet distribué chaque année et à chaque nouvel-le habitant-e concernant la localisation des écopoints, les jours de ramassage des déchets, les horaires de la déchetterie, etc. ainsi que des panneaux explicatifs situés dans les lieux de tri font partie de cette volonté d'information. Quant aux infractions, il est très compliqué de prendre les gens la main dans le sac. En revanche, certains déchets contiennent des informations suffisantes pour retrouver et amender les coupables.

### *Déchets collectés*

La déchetterie offre une excellente photo du régime de consommation de notre société. En effet, au travers des déchets collectés sur une année, il est possible de constater des augmentations de certains types de déchet qui traduisent une évolution dans notre manière de consommer. Par exemple, il y a une nette augmentation des habits usagés, soit 33.5 tonnes en 2020 contre 16 en 2019. Il est possible également de constater une augmentation des capsules *Nespresso* et surtout des appareils électriques et électroniques. Jamais autant d'écrans plats, de micro-ondes, d'imprimantes et d'aspirateurs n'ont été jetés à Morges qu'en 2020. Les conséquences de la *fast fashion* et de l'obsolescence programmée sont tangibles, même s'il convient de relever également les effets de la pandémie et des éventuels tris d'habits occasionnés pour s'occuper.

Même s'il est moindre qu'en 2019, le taux de tri 2020 (67.23 % du total des déchets récoltés) reste extrêmement satisfaisant par rapport à l'objectif fixé par la Confédération (60 %). À la lumière des discussions eues avec le personnel de la Direction Infrastructures et gestion urbaine, le défi des prochaines années réside plus dans la diminution globale des déchets produits que dans le tri plus affiné de ces derniers. Dans cette optique, il y a un projet de la Municipalité qui a pour but de promouvoir, via une aide financière pour les commerces participants, les récipients réutilisables pour les repas pris à l'emporter. En effet, 2020 et la pandémie ont accéléré le phénomène de *take away* et les déchets en résultant. Alors qu'on semblait se diriger vers une interdiction progressive des plastiques à usage unique, la Ville a au contraire récolté beaucoup plus de déchets de ce type qu'à l'accoutumée. Ce projet de la Municipalité est donc une excellente idée qui doit se concrétiser et s'étendre sur le long terme. Le succès de cette initiative ne fait guère de doute

au regard de la réussite de ce dispositif en Suisse alémanique.

### *Tri sur l'espace public*

Comme nous l'avons dit précédemment, l'objectif à long terme est la réduction maximum des déchets. Néanmoins, cela ne signifie pas que le tri doit disparaître. Au contraire, il est important de continuer à informer les usagers et usagères mais également de mettre à leur disposition une meilleure offre de tri des déchets sur la voie publique. À l'instar de ce qui se fait dans la plupart des grandes gares CFF et dans plusieurs villes suisses, il apparaît intéressant d'installer des poubelles de tri sur des axes piétonniers très fréquentés. Aujourd'hui, il existe déjà trois poubelles de ce type à Morges mais cela nous semble insuffisant.

Par conséquent, la Commission de gestion émet le vœu suivant :

**Vœu N°1 – 2020** : Que la Municipalité améliore l'offre de poubelles de tri (verre, alu, déchets organiques et papier) sur la voie publique notamment sur les axes piétonniers très fréquentés comme le bord du lac et la Grand-Rue mais également dans les parcs de Vertou et de l'Indépendance.

Avec ce vœu, la sous-commission a conscience que cela implique également des défis logistiques concernant la récolte des déchets mais aussi au sujet du comportement respectueux ou non de ces nouveaux endroits de tri. Nous sommes donc confiants que cette nouvelle offre devrait être appréciée, très globalement respectée et surtout que cela ne devrait pas créer un appel d'air pour plus de déchets.

## **7. PARCS ET PROMENADES**

À l'instar de la Propreté urbaine, le service Parcs et promenades contribue à la carte de visite de Morges en garantissant des lieux de détente, de loisirs et autre soignés, agréables, pratiques et propres. Ceci demande un entretien régulier qui peut occuper jusqu'à 25 collaboratrices et collaborateurs suivant la saison. Un travail qui porte manifestement ses fruits vu la renommée régionale, nationale voire internationale de notre Ville, en particulier pour ses floralies.

En raison de la pandémie mais également du fait que les projets en cours de ce service (ex. création/aménagement des espaces verts) sont des processus à long terme, il n'y a pas grand-chose à dire sur ce volet du rapport de gestion pour 2020.

Nous soulignons néanmoins la suppression quasi totale des produits phytosanitaires, résultat d'un processus en cours depuis plusieurs années déjà. En effet, le service privilégie les produits biologiques, comme l'utilisation d'insectes dits « auxiliaires » ou d'une machine à vapeur afin de désherber les chemins piétonniers. Des produits chimiques sont néanmoins encore utilisés en dernier recours lors de situations exceptionnelles de pourriture.

Fin 2019, Morges a obtenu le label *VilleVerte*. La pré-évaluation avant l'obtention du label a permis de faire un bilan et d'identifier ce qu'il restait encore à faire afin de correspondre aux exigences *VilleVerte*. Ce processus est à nouveau en cours puisqu'il s'agit d'anticiper le renouvellement du label fin 2023. La stratégie d'arborisation soumise au Conseil communal début 2021 en est d'ailleurs un exemple. Comme précisé auparavant, les projets liés à la végétalisation et au réaménagement des espaces verts demandent du temps, surtout pour en percevoir les résultats. Cette anticipation est ainsi essentielle et rappelle, qu'au-delà du label, la stratégie liée aux espaces verts morgiens doit être visionnaire dans l'optique de répondre aux défis du dérèglement climatique. C'est donc un subtil et difficile équilibre à trouver entre projets ambitieux et adaptés au contexte environnemental à long terme et actions rapides, concrètes et nécessaires dès à présent. Histoire de ne pas être uniquement dans la réaction et dans le rattrapage incessant.

Autre sujet, en allant visiter le cimetière, l'établissement horticole et la capitainerie, la sous-commission a emprunté le passage sous-voie, inauguré en 2013, qui relie la zone industrielle de Riond-Bosson et le quartier « En Bonjean ». À l'intérieur du gris immaculé de ce dernier, elle a eu l'idée d'une utilisation artistique et picturale des parois de ce passage, à l'instar de celui de Morges St-Jean, afin de le rendre plus vivant et peut-être plus connu par la population morgienne. En cette période de pandémie et d'activités artistiques restreintes, ceci pourrait être une bonne occasion de proposer quelque chose de concret à des (jeunes) artistes locaux.

Par conséquent, la Commission de gestion émet le vœu suivant :

**Vœu N°2 – 2020** : Que la Municipalité utilise les parois du passage sous-voie « En Bonjean » pour une ou des œuvres artistiques et picturales.

Enfin, suite au résultat de la votation sur le PPA du Parc des Sports, il est certain que le nouveau Parc des Sports ne verra pas le jour avant de nombreuses années. Par conséquent, au regard de l'état actuel de la piste de course et dans l'optique d'offrir à court terme aux athlètes morgien-ne-s une amélioration de leurs conditions d'entraînement, la Commission de gestion émet le vœu suivant :

**Vœu N°3 – 2020** : Dans l'attente de la réalisation du nouveau Parc des Sports, que la Municipalité réfléchisse à un moyen d'améliorer la praticabilité sportive de la piste de course située aux abords des terrains de football.

## 8. SUIVI DES VŒUX EN SUSPENS

Sept vœux en suspens de la Commission de gestion concernent la Direction Infrastructures et gestion urbaine. La Municipalité ne propose pas de classement. La Commission de gestion est favorable au maintien de ces sept vœux.

**Vœu N°16 – 2016** : Que la Municipalité retire les panneaux de signalisation de travaux actuellement placés sur des routes à grande circulation et reprenne la réflexion quant à leur nécessité.

### *Réponse de la Municipalité*

Ces panneaux de signalisation permettent d'offrir aux usager-e-s de la route une information régulière sur les perturbations de circulation. Leurs emplacements sont provisoires et ils peuvent être déplacés selon les besoins. Une réflexion est en cours pour éventuellement les remplacer par des panneaux plus lisibles. La Municipalité entend maintenir les panneaux tant que le chantier de l'avenue de Marcelin est en cours. Lorsque ce dernier sera terminé, la Municipalité accepte de reprendre la réflexion. La Municipalité accepte ce vœu.

### *État de la situation*

Les panneaux de signalisation lumineux de chantiers seront retirés une fois que les panneaux prévus dans le cadre de la Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) seront mis en place. Le préavis N° 44/11.20 a été déposé en ce sens lors de la séance du Conseil communal du 4 novembre 2020.

### *Proposition de la Commission de gestion*

Le préavis précité ayant été renvoyé en Municipalité et dans l'attente du retour de cette dernière, la Commission maintient ce vœu.

**Vœu N°17 – 2016** : Que la Municipalité informe le Conseil communal aussitôt que la situation au sujet de la pollution sur le site du Boiron sera clarifiée entre le Canton et les deux Communes concernées.

### *Réponse de la Municipalité*

Le dossier étant actuellement à l'examen auprès du Canton et de la Confédération afin de déterminer si des interventions et lesquelles sont nécessaires. Bien entendu, la Municipalité, informera le Conseil communal, comme elle l'a fait jusqu'à présent chaque fois que des éléments nouveaux sont disponibles. La Municipalité accepte ce vœu.

### *État de la situation*

La surveillance des eaux souterraines, ainsi que l'étude de variantes d'assainissement et les investigations complémentaires sont comme prévu toujours en cours et les résultats devraient être disponibles dans le courant de l'année 2021.

*Proposition de la Commission de gestion*

Dans l'attente des résultats des analyses, la Commission maintient ce vœu.

**Vœu N°8 – 2018** : Que la Municipalité privilégie à l'avenir la plantation d'arbres fruitiers en dehors des zones à fort trafic motorisé.

*Réponse de la Municipalité*

La Ville de Morges fait en sorte de privilégier la plantation d'arbres fruitiers dans les endroits qui le permettent. Actuellement, les zones nouvellement aménagées font systématiquement l'objet d'une évaluation quant à l'opportunité de planter des arbres fruitiers.  
La Municipalité accepte le vœu.

*État de la situation*

En 2020, aucun arbre fruitier n'a été planté, hormis quelques arbustes à petits fruits sur la parcelle de la Blancherie et le long du sentier du Moulin. Il est prévu en 2021 de planter des arbres fruitiers le long du sentier traversant la Longeraie du Nord au Sud.

*Proposition de la Commission de gestion*

Au regard du bilan à ce stade, la Commission maintient son vœu.

**Vœu N°1 – 2019** : Que la Municipalité prenne toutes les mesures nécessaires au maintien du respect et de la propreté notamment des écopoints de quartiers, qui malgré les actions et campagnes «positives» sont régulièrement l'objet de déprédations. Nous demandons à la Municipalité, de faire respecter le mandat délégué à la PRM qui est d'appliquer la LAOC.

*Réponse de la Municipalité*

Des surveillances conjointes visibles ou discrètes avec des agents de la Police Région Morges (PRM), ainsi que des collaboratrices et des collaborateurs assermentés et formés du Service Propreté urbaine sont effectuées régulièrement sur les sites écopoints qui posent problème. Le caractère dissuasif de ces actions apporte des améliorations, mais il est difficile d'attraper les contrevenants sur le fait car la LAOC n'est applicable qu'en cas de flagrants-délit. Ceci, même si ces surveillances sont organisées de manière aléatoire, y compris le soir ou tôt le matin. A noter qu'une signalétique qui informe entre autre de ces surveillances ainsi que des sanctions encourues en cas de violations des articles respectifs de la LAOC a été installée sur tous les sites écopoints de la Ville.  
La Municipalité accepte ce vœu.

*État de la situation*

La collaboration avec la PRM se déroule dans de bonnes conditions et nous notons en général une amélioration de la situation. Toutefois, il subsiste des points noirs mais si nous voulions appréhender les contrevenants il serait nécessaire de mettre en place une surveillance permanente, ce qui n'est pas réaliste et réalisable.

*Proposition de la Commission de gestion*

Durant la séance de Conseil communal du 31 mars 2021, la Municipalité a affirmé sa volonté d'intensifier les contrôles. En attendant de pouvoir faire un bilan de cette intensification de la surveillance, la Commission décide de maintenir ce vœu.

**Vœu N°7 – 2019** : Au vu des températures toujours plus élevées, que la Municipalité envisage la possibilité d'éclaircir le sol des places piétonnes ou semi-piétonnes avec des revêtements plus clairs.

*Réponse de la Municipalité*

La Municipalité accepte ce vœu et intégrera dans les futures soumissions cette réflexion lors de la réalisation de ce type de place ou de rue piétonne.

*État de la situation*

Il sera privilégié, lors de la réalisation de places piétonnes ou semi-piétonnes la pose de revêtements plus clairs. Ce principe a été appliqué dans le cadre des projets Morges Gare-Sud pour la Promenade Castellanne et le sera également dans le cadre du projet du nouveau quartier de l'Eglantine, à titre d'exemple.

*Proposition de la Commission de gestion*

Le quartier Morges Gare-Sud fera office de laboratoire concernant les revêtements de couleur claire sur les avenues piétonnes. À ce stade, il est difficile d'évaluer l'impact des coûts d'entretien et la durée de vie de ces revêtements. Un bilan devra être fait d'ici quelques années sur les avantages et inconvénients de cet éclaircissement. Pour l'heure, la commission maintient ce vœu.

**Vœu N°8 – 2019** : Que la Municipalité se documente quant au développement des véhicules à hydrogène.

*Réponse de la Municipalité*

La Municipalité répondra à ce vœu dans le cadre de la réponse au postulat du groupe PLR « De l'air pour les Morgiens, de l'hydrogène pour la mobilité et pourquoi pas pour les bâtiments ».

La Municipalité accepte ce vœu.

*État de la situation*

Il sera répondu au Conseil communal dans le cadre de la réponse au postulat du groupe PLR « De l'air pour les Morgiens, de l'hydrogène pour la mobilité et pourquoi pas pour les bâtiments ».

*Proposition de la Commission de gestion*

Dans l'attente de cette réponse, la Commission maintient ce vœu.

**Vœu N°9 – 2019** : Que la Municipalité, au vu des discussions autour du climat et de la biodiversité, cherche un moyen didactique et informatif pour impliquer davantage la population dans la conservation et l'entretien de notre Sentier Nature, par exemple avec le soutien de Pro Natura ou d'autres.

*Réponse de la Municipalité*

La Municipalité accepte ce vœu.

*État de la situation*

Il a été attendu le résultat du référendum du PPA Parc des Sports avant d'initier les démarches proposées dans le vœu. Celles-ci seront lancées en 2021.

*Proposition de la Commission de gestion*

Dans l'attente de ces démarches et de leurs résultats, la Commission maintient ce vœu.



## 9. CONCLUSION

La sous-commission de gestion tient une nouvelle fois à remercier chaleureusement toutes les personnes rencontrées pour leurs disponibilités, leurs explications et leurs réponses à nos interrogations. La Direction Infrastructures et gestion urbaine nous a montré un visage séduisant qui semble traduire un bon fonctionnement. Les diverses et nombreuses professions nécessaires à la bonne conduite des tâches de la direction tirent toutes à la même corde et semblent cohabiter de manière harmonieuse. L'expérience et la « patte » du chef de service sont d'ailleurs ostensiblement perceptibles dans la conduite des affaires. La qualité des prestations fournies par la direction à la population, très largement saluée par cette dernière, atteste presque par elle-même de son bon fonctionnement. La sous-commission a par ailleurs été marquée par une certaine capacité d'anticipation qui a permis, d'une part, d'éviter certains problèmes qui touchent actuellement d'autres communes suisses et qui devrait, d'autre part, relativement faciliter la transition énergétique de Morges.

Ce constat actuel plutôt flatteur à cet instant n'est de loin pas une garantie d'être toujours à la page en 2030 ou en 2050. Comme énoncé en préambule, cette direction possède de nombreux leviers indispensables pour répondre ou non aux défis socio-climatiques grandissants qui se profilent. Ainsi, pour que le rapport de gestion 2050 soit aussi positif que le présent rapport, nous espérons que sa capacité d'anticipation se perpétue et qu'elle sera accompagnée d'une bonne dose d'audace et d'innovation afin d'affronter avec confiance le dérèglement climatique.

Pour la commission de gestion :

Le président

David Guarna

Pour la sous-commission  
Infrastructures et gestion urbaine :

Le président

Nicolas Heredia

### Rappel des vœux 2020

**Vœu N° 1 – 2020** : Que la Municipalité améliore l'offre de poubelles de tri (verre, alu, déchets organiques et papier) sur la voie publique notamment sur les axes piétonniers très fréquentés comme le bord du lac et la Grand-Rue mais également dans les parcs de Vertou et de l'Indépendance.

**Vœu N° 2 – 2020** : Que la Municipalité utilise les parois du passage sous-voie « En Bonjean » pour une ou des œuvres artistiques et picturales.

**Vœu N° 3 – 2020** : Dans l'attente de la réalisation du nouveau Parc des Sports, que la Municipalité réfléchisse à un moyen d'améliorer la praticabilité sportive de la piste de course située aux abords des terrains de football.